

Québec, le 17 mai 2024

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Indexation additionnelle des rentes de retraite

Monsieur le Premier Ministre,

Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que présidente de l'AREQ (CSQ), appuyée par les membres que nous représentons et qui ont adopté une résolution lors des assemblées générales sectorielles. Nous sommes préoccupés par la situation des retraités de l'État. Je souhaite donc attirer votre attention sur la question de l'indexation de leur rente de retraite.

Conformément à l'entente conclue en 2010 qui a mené à l'adoption d'un projet de loi à l'Assemblée nationale, une indexation additionnelle sera versée en 2024 sur la rente du RREGOP pour les années cotisées entre 1982 et 1999. Cette entente prévoit également que le gouvernement a la possibilité de verser sa part de l'indexation additionnelle afin de contribuer au maintien du pouvoir d'achat des retraités, qui ont consacré une grande partie de leur vie à servir le public.

En vertu de la Loi sur le RREGOP et de l'entente de 2010, je vous invite respectueusement, Monsieur le Premier Ministre, à prendre les mesures nécessaires pour que le gouvernement contribue à l'indexation additionnelle de la rente de retraite. Bien que cette contribution ne soit pas obligatoire, elle revêt une importance capitale pour assurer une certaine tranquillité d'esprit aux retraités et pour reconnaître leur contribution à la société québécoise.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et je reste à votre disposition pour toute information supplémentaire ou pour discuter de cette question en personne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.



Micheline Germain
Présidente AREQ (CSQ)

c.c. : **Sonia Bélanger**, députée de Prévost, Coalition avenir Québec, ministre responsable des Aînés, ministre déléguée à la Santé;

Éric Girard, député de Groulx, ministre des Finances, ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise;

Frédéric Beauchemin, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie et d'innovation;

Haroun Bouazzi, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie et d'innovation;

Paul St-Pierre Plamondon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'économie et d'innovation.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ, le mouvement des personnes retraitées CSQ, compte 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).